

Le bois recyclé crée de l'emploi

L'entreprise Le bois de deux mains vient d'être officiellement présentée. Elle mènera deux objectifs de front : créer de l'emploi pour les exclus et donner une nouvelle vie au bois.

Le papier, le métal, le verre, le plastique, tout cela est recyclé. Mais pas le bois. Partant de ce constat, Benoît Renard a décidé de s'en occuper. Et de faire d'une pierre deux coups en créant de l'emploi pour des exclus. C'est l'objectif de l'entreprise sociale et solidaire qu'il vient de créer et qu'il a officiellement présentée à ses partenaires potentiels jeudi soir. « Recycler du bois mais aussi insérer des hommes », telle est la volonté qu'il a affirmée devant une assemblée d'élus, de responsables d'associations de solidarité mais aussi de représentants du monde économique.

Il sera le premier bénéficiaire de cette action. Ce cadre s'est en effet retrouvé sans emploi après une belle carrière dans le domaine de la farine. Cet ancien agriculteur s'était reconverti dans la meunerie et y avait gravi les échelons. Mais la réalité économique l'a rattrapé. Depuis, il a été épaulé par l'espace cadre et BGE. C'est justement dans cette structure qui vient en aide aux créateurs d'entreprise qu'il a présenté l'association Le bois de deux

100 kg par an et par foyer sont jetés dans les déchetteries, apprenait-on jeudi soir lors de la réunion de présentation aux partenaires. Ce volume est donc en grande partie enfoui, aux frais de l'Agglo.

mains.

« J'avis le projet de monter une entreprise ou de trouver un emploi », raconte ce Soissonnais. Il a fait les deux et permettra à bien d'autres de retrouver le chemin du salariat. Il a ainsi énoncé des chiffres encourageants : seize personnes devraient être employées dès la première année et le nombre de salariés devrait s'amplifier jusqu'à quarante lors de la troisième. Soit 110 personnes en tout, sur trois ans, selon les calculs du futur directeur de cet atelier chantier d'insertion. Celui-ci va permettre la mise en route de



Benoît Renard souhaite récupérer le bois des déchetteries pour donner du travail à ses salariés.

l'activité au cours des prochaines semaines. Un tel dispositif permet d'employer des bénéfi-

ciaires du RSA, grâce à des aides de l'État. Ils sont 3000 sur le bassin d'emploi de Soissons, rappelle

Benoît Renard. Un bassin à qui il veut « rendre un peu ce qu'il nous a donné en créant de la richesse » a-

LES FAITS

► Le 13 mai, les statuts de l'association Le Bois de deux mains ont été déposés en préfecture de Laon.

► Un atelier chantier d'insertion va être créé dans les prochaines semaines afin de recruter des bénéficiaires du RSA en contrat à durée déterminée d'insertion.

► Une entreprise d'insertion devrait voir le jour, à terme, afin d'embaucher une partie d'entre eux en contrat à durée indéterminée (CDI).

t-il annoncé. Les salariés de l'atelier seront ainsi occupés, selon les cas, à la collecte de la matière première, au tri mais aussi à la réalisation de nouveaux meubles ou à leur réfection. Des articles qui seront commercialisés afin de faire vivre l'entreprise. Et lorsque l'atelier sera fleurant, il devrait déboucher sur une entreprise d'insertion. Et là, « ce seront des contrats à durée indéterminée qui seront signés », promet-il. L'atelier permettra donc, pour l'employeur, de tester les employés potentiels et pour ceux-ci de constater si oui ou non l'activité les séduit.

Pour l'heure, ce créateur a déjà convaincu six personnes de se lancer avec lui dans l'aventure ; ce sont les « fondateurs », la plupart viennent du milieu de l'insertion. Parmi ceux qui étaient présents lors de la soirée de présentation

Artisans et commerçants sollicités

Depuis six mois qu'il se consacre à temps complet à la création de l'entreprise sociale et solidaire, Benoît Renard a cherché sa matière première. Dans les déchetteries, ce « grand qui prend des photos » a été repéré. En effet, ce bois voué à l'enfouissement intéresse le directeur de la nouvelle société. C'est là un des principaux gisements de ce qu'il a décidé de recycler. Pas moins de 100 kg par an et par foyer sont jetés dans les déchetteries, apprenait-on jeudi soir lors de la réunion de présentation aux partenaires. Pour s'en débarrasser, l'Agglo doit même payer 120 € la tonne ! Tout le monde est donc gagnant s'il est valorisé.

Même chose du côté des artisans, par exemple lorsqu'ils changent des fenêtres. Pour permettre un recyclage, il faudrait séparer les matières : bois, verre et métal le plus souvent. Un travail supplémentaire et gratuit que bien peu souhaitent faire...

Les « ressourceries » ainsi que les marchands de meubles seront également des fournisseurs. Benoît Renard est allé voir ces commerçants. « Un bureau en métal, ils le mettent dehors, le lendemain il n'y en a plus », a-t-il raconté. Ce qui prouve bien que certaines filières sont beaucoup plus développées que d'autres. Il s'occupe de rétablir l'équilibre.

ballés. Au premier rang d'entre eux, Jean-Marie Carré. « Si je n'avais pas été président de l'Agglo, j'aurais été avec vous », s'est exclamé l'élus. Faisant référence à son passé d'artisan, il s'est exprimé à propos de l'intérêt que présente, à son avis, la prise en charge du bois à l'état de déchets. Il a par exemple parlé de la génération de fenêtres de toit, actuellement en phase de remplacement... Un gisement pour l'association.

LAURENCE PICANO